

Remise en question après l'échec à un examen professionnel

Par **Ruben715**, le **25/01/2022** à **16:18**

Bonjour,

J'ai été un étudiant en droit de septembre 2016 à juin 2021 à Marseille pour la Licence, puis à Aix-en-Provence pour le Master. J'ai toujours validé mes années, mais avec 10-11 de moyenne générale. Je m'en suis un peu mieux sorti en Master 2 avec environ 12 de moyenne. J'ai donc terminé mon cursus universitaire à 24 ans (âge que j'ai toujours à l'heure actuelle).

À la fin de ma L3, j'ai décidé de me diriger vers la profession d'huissier de justice. Le Master 1 Droit privé et le Master 2 Contentieux et Procédures civiles d'exécution étaient la voie royale pour y arriver. Je m'y suis inscrit et je suis arrivé au bout en juin 2021. J'ai donc décidé de m'inscrire à l'examen professionnel de commissaire de justice (nouveau nom de la profession depuis la réforme).

J'ai pris une prépa au mois décembre 2020 qui débutait en janvier 2021. Au début, j'essayais d'être assidu mais le Master avançant avec un mémoire de recherche à assurer et les examens approchant, j'ai progressivement délaissé la prépa au profit du Master. Après le Master, j'ai pris quelques vacances d'été jusqu'à la mi-août. L'examen professionnel étant prévu pour novembre 2021 à l'origine (reporté en décembre), il me restait trois mois pour assurer mais je dois avouer que ça a été très difficile de s'y mettre sérieusement.

La prépa a mis en place un programme pour chacun des étudiants et j'ai eu du mal à m'y tenir, le plus dur étant les vingt examens blancs : impossible pour moi de me poser trois heures au calme pour les réaliser. J'en ai réalisé seulement trois au début de ma formation. J'ai tout de même récupéré à la fin l'ensemble des sujets avec leurs corrigés détaillés, ce qui m'a beaucoup aidé pour la méthodologie.

Tout le long des quatre mois de préparation, j'ai révisé avec un ami qui était dans le même master que moi et qui passait aussi l'examen professionnel. Nous avons révisé tous les sujets et leurs corrigés ensemble, sans oublier les sujets de l'INCJ (institut de formation des commissaires de justice). En tout, on a travaillé oralement sur une trentaine de sujets en les analysant sur toutes leurs coutures

En décembre, je me sentais raisonnablement prêt et j'avais un espoir de réussir l'examen. Le jour de l'examen, le 2 décembre, nous recevons nos deux sujets (cas pratiques) : un le matin sur le droit civil et le droit commercial, et un l'après-midi sur la procédure civile et les voies d'exécution. Je pense m'être bien débrouillé sur celui du matin ; j'ai un peu plus de doutes sur celui de l'après-midi.

Un mois plus tard (12 janvier), la liste des candidats admissibles est publiée, le verdict tombe : je n'ai pas été reçu. Mon ami avec lequel j'ai révisé a par contre réussi et allait pouvoir passer les oraux. Même si je suis déçu, je me rassure en me disant que je ne devais être loin de lui puisque nous avons un niveau similaire. De plus, le taux d'échec record de 86% me permet d'affirmer que je suis loin d'être une exception. 14% de réussite, c'est du jamais vu.

C'est alors que quelques jours plus tard, le 23 janvier, je reçois mes notes. Je suis sidéré d'apprendre que je n'ai eu que 6 à la première épreuve et 3 à la seconde, pourtant ma spécialité. Mon ami, quant à lui, a eu deux 10.

De mon côté, je remets en question tout mon cursus de droit. C'est vrai que j'ai toujours été un étudiant moyen. Mais je ne pensais pas avoir échoué aussi lamentablement. C'est un coup dur et je me retrouve dans le flou. Je ne sais pas si je retente l'année prochaine pour la session 2022 (qui se déroulera certainement en septembre) ou si je me réoriente dans le droit ou ailleurs.

Par ailleurs, je ne sais comment occuper mes matinées. Je vais réviser les après-midis si je retente. Je ne vois pas quel emploi serait adapté à mon profil. Je ne peux même pas commencé une carrière professionnelle car mon diplôme de Master ne mène à rien d'autre qu'au métier d'huissier, encore faut-il réussir l'examen. Toutes les autres professions du droit subissent la même problématique.

J'aurais besoin de conseils : que me conseillez-vous de faire ? Consacrer tout mon temps aux révisions ? Travailler à mi-temps ? Se rediriger vers un autre domaine ? Je ne sais pas quoi faire et j'ai l'impression que je vais perdre une année supplémentaire en cas de nouvel échec.

Merci d'avance pour vos conseils et merci d'avoir pris le temps de tout lire. Je reste disponible pour toute précision.

Par Isidore Beautrelet, le 26/01/2022 à 07:36

Bonjour

[quote]

J'ai pris une prépa au mois décembre 2020 qui débutait en janvier 2021. Au début, j'essayais d'être assidu mais le Master avançant avec un mémoire de recherche à assurer et les examens approchant, j'ai progressivement délaissé la prépa au profit du Master.

[/quote]

Je pense que le principal problème viens de là.

Cette année vous allez pouvoir mieux vous concentrer sur le concours. Je vous conseille de ne pas baisser les bras et de retenter votre chance.

Pour ce qui est d'occuper un emploi, tout dépend de vos conditions financières. Si vous pouvez vous permettre de ne pas travailler, alors c'est l'occasion de consacrer la plupart de votre temps sur la préparation du concours.

Toutefois, avoir un petit emploi, pourrait aussi vous permettre de vous sortir un peu de concours. Par exemple animateur périscolaire, serait un emploi tout à fait conciliable et vous

permettez de vous changer les idées en pensant à autre chose que le concours.

Quoiqu'il en soit même si vous n'exercez pas d'activité professionnelle, pensez à faire des breaks.

Par **Ruben715**, le **26/01/2022** à **09:27**

Merci pour votre réponse. Je suis un peu plus rassuré.

À vrai dire, je n'ai pas vraiment besoin de travailler dans un but financier. Même si je ne rejette pas l'idée, l'intérêt principal d'un emploi dans mon cas serait d'occuper mes journées car je ne pense pas qu'il soit sain de consacrer l'intégralité de son temps aux révisions.

Je comprends aussi la volonté de mon entourage de me voir entrer dans la vie active. Il est psychologiquement difficile de se dire que tout le monde autour de soi travaille et évolue professionnellement tandis que je stagne.

Je vais réfléchir aux opportunités qui se présenteront. Il serait à mon avis intéressant de travailler, même à plein temps, dans une étude d'huissier, car c'est probablement le meilleur moyen de regrouper les révisions et la carrière professionnelle.